

Petits espaces en Méditerranée

Iles, présides, et enclaves. Le contrôle du territoire dans la géopolitique méditerranéenne à l'époque moderne et au début de l'époque contemporaine (XVIe-première moitié du XIXe siècle)

Journées d'études organisées par le Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine

Nice, 1-2 juin 2017

La tradition historiographique situe les débuts de l'époque moderne entre la chute de Constantinople aux mains de l'Empire ottoman et la réforme luthérienne, en passant par la découverte du continent américain par Christophe Colomb : trois événements qui modifient en profondeur tant les cartes géographiques que les équilibres politiques, culturels et économiques du Vieux Continent. A l'intérieur des processus qui s'amorcent alors, la fermeture des routes commerciales traditionnelles avec l'Orient et le glissement des intérêts économiques vers l'Atlantique contribuent à relativiser le rôle de la Méditerranée dans les échanges européens. Ceci, toutefois, n'implique nullement la fin de la mer Intérieure, et l'attention des Etats riverains à son égard reste forte. Avec des hauts et des bas, la Méditerranée des temps modernes continue en effet à exercer son rôle d'espace fluide de connexion entre trois mondes, s'adaptant aux changements. Elle continue surtout à jouer un rôle crucial dans les équilibres européens de l'époque. Les pavillons les plus divers y circulent, alors que les modalités par lesquelles les Etats cherchent à contrôler les routes commerciales influencent sa géographie politique.

Le rôle des côtes et des îles de la Méditerranée change ainsi dans le temps en fonction des Etats qui en assument le contrôle. De territoires apparemment marginaux, d'étendue modeste, mais situés dans des endroits jugés comme stratégiques par un ou plusieurs Etats, assument alors un rôle considérable : ces espaces géographiquement réduits deviennent ainsi géopolitiquement grands, avant-postes contre un Etat ennemi, présides protégeant le reste du territoire, escales utiles pour les échanges commerciaux, points de contrôle sur une carte plus vaste.

Ces journées d'études s'intéresseront précisément à l'histoire de cette Méditerranée de petits espaces et aux stratégies déployées par les Etats pour les contrôler. On pense ainsi à l'empire espagnol du XVIe siècle ou à l'Empire napoléonien au début du XIXe, dont la stratégie de conquête, impériale par définition, vise au contrôle direct et effectif du territoire, en intégrant à partir du centre ces espaces périphériques. On pense aussi à la stratégie espagnole des présides, employée aussi bien en Afrique du Nord qu'en Italie pour contrer la menace barbaresque d'un côté, pour consolider sa présence sur la mer et sur le territoire, d'autre côté. Ou encore à l'approche vénitienne, visant à défendre les intérêts économiques de la *Serenissima* qui possède de nombreuses enclaves ou îles situées stratégiquement sur ses routes commerciales, et qui les conserve en grande partie jusqu'à sa disparition lors du traité de Campoformio. On se rappellera enfin de la stratégie britannique, avec son contrôle direct et indirect d'îles et de bases stratégiques en

Méditerranée, qui ne vise pas à un contrôle politique du territoire, ni à la protection de possessions continentales, mais répond à un objectif économique : garantir les intérêts commerciaux dans les échanges avec le Levant, voire, par la suite, avec les territoires de son empire.

Les présides espagnols dans la péninsule italienne ou en Afrique du Nord, les protectorats britanniques, les conquêtes vénitiennes, mais aussi le système impérial napoléonien ou les ports francs, constituent des manières différentes pour affirmer (ou pour tenter d'affirmer) le contrôle militaire, politique ou économique des routes méditerranéennes ou simplement pour s'assurer sa part vis-à-vis des autres puissances, ou encore pour protéger les intérêts de l'Etat en Méditerranée.

Quelle relation entretiennent les populations de ces territoires avec la puissance dominante ? Comment, lors d'un passage de souveraineté, les équilibres préexistants sont-ils éventuellement renégociés, et comment se modifie alors le rôle des élites dans la nouvelle configuration politique qui les englobe ? Comment les autorités de l'Etat qui se substitue au système de pouvoir précédent conçoit-il le contrôle du territoire, quelles marges sont alors laissées aux autorités sur place, et quelle division des compétences constate-t-on dans les modalités d'exercice du pouvoir entre pouvoir central, administrateurs locaux et élites locales, lorsqu'elles existent ?

Quel est l'impact local et régional de ces présences extérieures sur le territoire ? Et quel impact a la proximité d'un territoire placé sous une souveraineté différente sur les stratégies des populations limitrophes ou sur le commerce international ?

Quel rôle assument, enfin, ces territoires dans les stratégies plus larges des grandes puissances ?

Ce sont quelques-unes des interrogations que ces journées d'études se proposent d'approfondir. L'appel s'adresse tout particulièrement aux interventions qui prendront en compte les perspectives suivantes :

- Etudes de cas conçus au sein des stratégies de la puissance qui contrôle ces petits territoires et/ou dans le cadre des routes méditerranéennes ou éventuellement extra-méditerranéennes ;
- Transformations sociales, économiques et territoriales de ces petits espaces lorsqu'ils changent de souveraineté. On entend par là la manière dont les nouvelles fonctions attribuées à ces lieux affectent leur vie et leur économie ;
- L'administration de ces lieux, qui reflète souvent leur fonction (militaire, coloniale, politique).

Les journées se proposent de dépasser une simple juxtaposition de micro-histoires : l'ambition est de reconstituer un scénario d'ensemble qui, à partir de ces petites entités, puisse contribuer à dessiner une histoire de la Méditerranée qui non seulement n'ignore pas les petits territoires en son sein, mais qui leur restitue l'importance qu'ils ont pu avoir au fil des siècles.

Les communications pourront être présentées en anglais français, italien ou espagnol. Les propositions de communication devront comporter un résumé d'une page, précisant les sources utilisées, et quelques lignes de présentation de l'auteur. Elles devront être adressées **avant le 31 janvier 2017** aux deux adresses suivantes : 1antionodonofrio@gmail.com et Silvia.Marzagalli@unice.fr

Elles seront étudiées par le comité scientifique qui donnera son avis avant début mars 2017. Une sélection des actes donnera lieu à une publication.

Les frais de séjour (une nuitée et le dîner) seront pris en charge par le CMMC.
Les frais de transport restent à la charge des participants.

Responsable et organisateur scientifique :

Antonio D'Onofrio (Università degli studi di Napoli "L'Orientale", et Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine, Université Côte d'Azur)

Comité scientifique :

- Antonio D'Onofrio (Università degli studi di Napoli "L'Orientale", et Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine, Université Côte d'Azur)
- Silvia Marzagalli (Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine, Université Côte d'Azur, et Institut Universitaire de France)
- Luigi Mascilli Migliorini (Università degli studi di Napoli "L'Orientale")